



Me Jocelyn Ouellette
jo@rbavocats.ca
514-436-0759

Montréal, le 18 décembre 2025

PAR COURRIEL : greffe@regie-energie.qc.ca
ET PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

Me Carolina Rinfret
SECRÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal, QC, H2Z 1W7

DOSSIER : **R-4307-2025, volet 1** : HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029
Objet : **Planification d'audience du RNCREQ**
Notre dossier: 025-0244-034

Chère consoeur,

Conformément à la correspondance de Mme Lis du 10 décembre dernier ([A-0031](#)), voici les informations utiles à la planification de l'audience du RNCREQ à l'égard du dossier mentionné en objet :

- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins de HQD :
 - Panel 1 : 60 minutes;
 - Panel 2 : 60 minutes;
- Liste des témoins du RNCREQ :
 - Philip Raphals, analyste externe;
 - Guillaume Charpenel, analyste externe;

M. Raphals témoignera sur les stratégies tarifaires, le tarif pour surconsommateur, les approvisionnements et les coûts évités, le tout tel que plus amplement détaillé dans le rapport d'analyse externe [C-RNCREQ-0014](#).

M. Charpenel abordera, avec M. Raphals, le sujet des programmes de subvention des panneaux solaires, tel que plus amplement détaillé dans le même rapport ci-avant mentionné.

- Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 60 minutes;

- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants :
 - Le RNCREQ ne prévoit pas poser de questions aux autres intervenants.
- Temps prévu pour l'argumentation : 45 minutes.
- Moyens préliminaires et huis clos :
 - Aucun, mais le RNCREQ se réserve le droit de participer à toute partie d'audience qui se tiendrait à huis clos.

Autres informations utiles :

Veillez noter que le RNCREQ se réserve la possibilité d'ajouter M. Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ, comme témoin additionnel à son panel. Le témoignage de celui-ci aurait principalement pour objet d'appuyer les propos de ses analystes et répondre aux questions de la formation, le cas échéant.

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de confirmer la présence ou non de M. Vaillancourt en raison de conflits d'horaires. Suivant le calendrier d'audience qui sera déterminé par la Régie, nous confirmerons dans les meilleurs délais la présence ou non de M. Vaillancourt à l'audience.

Quant à M. Raphals, M. Charpenel et au soussigné, nous participerons en présentiel à l'audience selon le calendrier qui sera déterminé par la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos plus cordiales salutations.



Jocelyn Ouellette, avocat

JO/

